

1972-2022

**50 ans**  
aux côtés  
des femmes

**CIDFF**





# Sommaire

<b>Édito de la présidente</b>	<b>4</b>
<b>Nos principes d'action et nos valeurs</b>	<b>5</b>
<b>Bilan des actions 2022</b>	<b>7</b>
<b>Piloter &amp; Initier</b> . . . . .	<b>7</b>
Le mot de la directrice générale, Clémence Pajot	7
Des partenariats solides pour initier de nouvelles actions	8
Des projets nationaux variés pour valoriser l'expertise du réseau et sécuriser les financements	8
Une nouvelle stratégie pour la rénovation des services emploi/BAIE	12
<b>Renforcer &amp; Animer</b> . . . . .	<b>13</b>
La mission de renforcement de capacité de la fédération nationale	13
Une animation de réseau dynamique	16
<b>Faire rayonner l'expertise des CIDFF</b> . . . . .	<b>19</b>
Un rôle important de production de données et des connaissances	19
Une position centrale d'aiguillon des politiques publiques	20
Une communication renforcée	23
<b>Nos moyens</b>	<b>27</b>
<b>Une gouvernance qualifiée et mobilisée, au sein d'une vie associative dynamique</b> . . . . .	<b>27</b>
<b>Une expertise salariée</b> . . . . .	<b>28</b>
<b>Des partenaires impliqués et précieux</b> . . . . .	<b>29</b>

# Édito



par Danielle Bousquet,  
Présidente de la FNCIDFF

L'actualité en 2022 a montré une fois encore les menaces qui pèsent sur les droits des femmes partout dans le monde, y compris en Europe et aux Etats-Unis. Or pour ancrer durablement les droits des femmes dans notre société, susciter des transformations sociétales et politiques, le rôle des associations féministes est essentiel.

Pour réaffirmer le positionnement féministe des CIDFF, j'ai souhaité inscrire nos valeurs au cœur de la célébration de nos 50 ans. Ainsi, revisiter notre histoire, c'est prendre la mesure de la contribution fondamentale des CIDFF à la construction de l'égalité femmes-hommes dans notre pays. La publication d'un livre sur les 50 ans des CIDFF a aussi permis de nous réapproprier notre identité et de transmettre notre histoire tant aux nouveaux et nouvelles salarié-es, élu-es et bénévoles du réseau, qu'à nos partenaires et au grand public.

Développer notre notoriété et nos capacités de plaidoyer a aussi constitué une priorité en 2022. Nous avons entamé un profond virage avec le renouvellement de notre identité graphique et de notre communication auprès du grand public grâce à un nouveau site internet, vitrine des CIDFF. Une nouvelle identité visuelle, plus en phase avec les codes actuels et l'identité féministe et associative des CIDFF, a été proposée pour le festival.

L'année 2022 a été aussi marquée par des échéances politiques importantes. Avec la campagne « Votez pour les droits des femmes », nous avons porté des propositions auprès des candidat-es à l'élection présidentielle. Tout au long de cette année, nous avons aussi porté des propositions auprès du gouvernement, de parlementaires et dans le cadre de différentes auditions pour mieux protéger les femmes victimes de violences, lutter contre le système prostitutionnel, renforcer le droit à l'avortement, ou encore pour développer l'autonomie des femmes dans la ruralité.

En tant que tête de réseau, notre rôle est aussi de favoriser le développement des capacités d'action des CIDFF et des FR-CIDFF, pour leur permettre de mieux répondre aux besoins des femmes. Pour favoriser le développement des partenariats au niveau local, nous avons ainsi signé des conventions nationales avec plusieurs groupes privés.

Le développement des services emploi/BAIE est un enjeu particulièrement stratégique pour le réseau, car il n'y a pas d'égalité entre les femmes et les hommes sans autonomie économique des femmes. Or les CIDFF ont développé depuis 50 ans une expertise spécifique dans l'insertion professionnelle des femmes. Grâce au soutien du Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, 6 nouveaux services emploi/BAIE ont été créés au sein des CIDFF.

L'accès au droit pour les femmes dans la ruralité constitue une autre priorité de développement de notre maillage territorial pour aller le plus possible au-devant des femmes les plus isolées. Grâce au soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, nous avons ouvert, en zones très rurales, de nouveaux points d'information sur les droits des femmes.

Le développement des actions des CIDFF passe également par le développement de leurs financements. À la suite du Ségur pour la revalorisation des salaires des filières sanitaires et sociales, nous avons demandé au gouvernement l'élargissement des mesures de revalorisation aux salarié-es des CIDFF, qui ont été en première ligne durant la crise sanitaire.

Pour favoriser le développement structurel des fédérations régionales, afin qu'elles puissent pleinement jouer leur rôle d'animation et d'appui aux CIDFF à l'échelle régionale, nous avons obtenu une enveloppe exceptionnelle de 200 000 € du Service des droits des femmes et de l'égalité. Nous observons déjà que ces financements ont eu un effet levier dans le développement structurel des fédérations régionales, qui disposent maintenant toutes d'un équivalent temps plein au minimum.

Pour conclure, je tiens aussi à affirmer la force de notre réseau : un maillage territorial unique, le professionnalisme des équipes, l'engagement des bénévoles, la qualité des actions mises en œuvre justifient pleinement la reconnaissance de nos partenaires. Je tiens à remercier chaleureusement les partenaires qui nous soutiennent et nous font confiance depuis de nombreuses années, ainsi que les nombreux partenaires qui nous ont soutenues pour l'organisation du festival des 50 ans.

Je remercie aussi l'équipe de la fédération nationale, pour ce beau bilan 2022 et pour son implication au quotidien au service du réseau.

# Nos principes d'action et nos valeurs

Depuis 50 ans, les Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) exercent une mission d'intérêt général, confiée par l'État, pour favoriser l'accès aux droits des femmes et leur insertion socio-économique. Les équipes des CIDFF sont composées de professionnel·les : juristes, conseillers et conseillères en insertion professionnelle, agent·es d'accueil, conseillers et conseillères conjugales et familiales, psychologues...

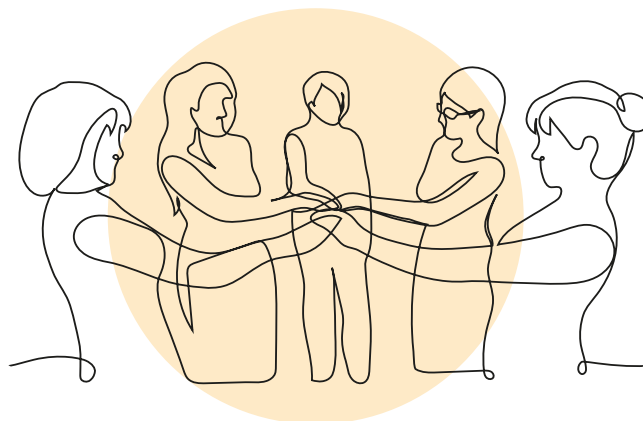
## Nos principes d'action :

- Rendre les femmes **actrices de leur autonomie** personnelle, professionnelle et sociale.
- **Promouvoir l'égalité** entre les femmes et les hommes ;
- **Lutter contre les violences** sexistes et sexuelles ;
- **Accueillir chaque femme** en tenant compte des spécificités de son parcours et lui proposer un accompagnement global.

De par ces principes, les CIDFF s'inscrivent dans une **démarche féministe**.

## Nos engagements :

- Accueil inconditionnel ;
- Gratuité ;
- Confidentialité.



En tant que tête de réseau, la Fédération nationale des CIDFF **coordonne** l'ensemble des CIDFF et des fédérations régionales des CIDFF qui adhèrent à sa charte. Elle assure la **direction stratégique**, le **soutien technique** et le **développement** des CIDFF et des FR-CIDFF. Elle est **centre de ressources**, de **documentation** et de **formation** des CIDFF et des FR-CIDFF.



# Bilan des actions 2022

Notre mission en tant que Fédération nationale est d'agir pour l'égalité et lutter contre les violences sexistes et sexuelles en apportant pilotage, appui, ressources, formations... au réseau qui travaille sur le terrain auprès des femmes.

En lien direct avec le réseau, il s'agit de :

- Piloter et initier ;
- Renforcer et animer ;
- Faire rayonner l'expertise des CIDFF.



## PILOTER & INITIER

### Le mot de la directrice générale, Clémence Pajot

Dans son rôle de pilotage du réseau des CIDFF, la fédération nationale définit et porte les orientations stratégiques. En 2022, elles s'articulent principalement autour de 3 axes : piloter des projets nationaux sur des thématiques et publics prioritaires, renforcer le suivi et la structuration du réseau et développer une culture féministe commune.

Pour développer l'action des CIDFF dans le champ de l'accompagnement des femmes vers l'emploi, nous avons défini une stratégie sur 5 ans. Le label BAIE n'étant plus attribué, il s'agit d'apporter de la cohérence dans les approches et dans la présentation des services emploi/BAIE des CIDFF. En 2022, nous avons franchi la première étape avec la réalisation d'un état des lieux des activités existantes au sein des CIDFF. Dans le champ de l'accès aux droits, les projets nationaux 2022 visaient à développer des actions et des permanences auprès de publics prioritaires, comme les femmes en milieu rural, les femmes en situation de proche aide et les femmes étrangères.

Dans le champ de la lutte contre les violences faites aux femmes, les projets nationaux ont ciblé en priorité les mineur-es, pour la prévention de la prostitution et la prévention des violences sexuelles intrafamiliales.

Nous avons développé une méthodologie pour accompagner les entreprises dans la prise en compte de leurs salariées victimes de violences conjugales. Enfin nous avons renforcé notre partenariat avec les associations abolitionnistes pour la prise en charge des personnes en situation de prostitution et pour mener des actions communes de plaidoyer.

Une seconde priorité en 2022 a été de développer et sécuriser les financements de fonctionnement des FR-CIDFF, pour renforcer leurs capacités opérationnelles de coordination des CIDFF et de développement de projets. La Fédération nationale a également poursuivi son suivi financier et fonctionnel à tous les CIDFF, et notamment ceux en difficulté structurelle et/financière et ceux qui ont fait l'objet en 2021 d'un rapprochement ou d'une fusion.

Enfin, développer une culture féministe commune constitue une nouvelle priorité de la fédération nationale. Il s'agit de renforcer cette identité au sein du réseau et de renforcer la cohérence dans les approches et actions menées. En 2022, l'organisation du festival des 50 ans nous a permis de nous nourrir et de débattre sur des sujets d'actualité.

## Des partenariats solides pour initier de nouvelles actions

En 2022, la FNCIDFF a formalisé 5 nouvelles conventions cadres avec les partenaires suivants :

### → Klépierre Management

Le partenariat mis en place avec la société Klépierre Management vise à mettre à disposition des CIDFF des locaux au sein de centres commerciaux pour tenir des permanences d'accueil et d'information.

### → Mouvement du Nid

Le partenariat avec le Mouvement du Nid vise à agir contre le système prostitutionnel en favorisant l'interconnaissance entre les réseaux, en travaillant collégialement à une meilleure prise en charge des personnes en situation de prostitution et en menant un plaidoyer commun sur cette thématique.

### → Plateforme antidiscriminations

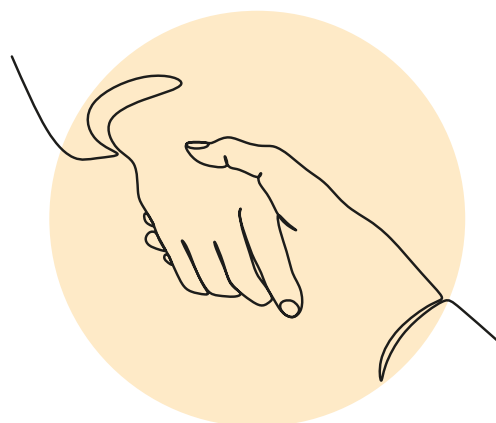
L'objectif du partenariat élaboré avec le Défenseur des Droits est d'œuvrer pour une meilleure prise en charge des victimes de discriminations, quel qu'en soit le motif (origine, handicap, sexe, etc.) et le domaine (emploi, logement, accès à un service, etc.), en les sensibilisant à la thématique, en les accompagnant dans leurs démarches et en les orientant vers les associations et organisations syndicales partenaires de la plateforme.

### → Carrefour

Le partenariat mis en place avec Carrefour – dont le travail de conventionnement a été officialisé en 2023 – a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des femmes au sein d'un emploi de l'enseigne et de mettre en place des temps de sensibilisation des salarié-es volontaires des hypermarchés sur l'égalité professionnelle et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail.

### → La Poste

Le partenariat mis en place avec La Poste – dont le travail de conventionnement a été officialisé en 2023 – a pour ambition de favoriser l'accès à un emploi dans les domaines du traitement et de la distribution de colis, aux femmes victimes de violences conjugales reçues dans les CIDFF. Il est également prévu de mener une campagne de communication commune afin de valoriser les actions menées par le réseau des CIDFF.



## Des projets nationaux variés pour valoriser l'expertise du réseau et sécuriser les financements

Des projets variés pilotés par la FNCIDFF et qui s'inscrivent dans les domaines prioritaires d'intervention des CIDFF ont été lancés ou se sont poursuivis en 2022 :

### → Info Jeunes Prostitution

Le projet Info Jeunes prostitution, soutenu par le secrétaire d'État à l'Enfance dans le cadre du Plan de lutte contre la prostitution des mineurs et par l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC), a été initié en octobre 2022 avec les FR-CIDFF de Centre-Val-de-Loire, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est. Il vise à **concevoir, mettre en œuvre et déployer une campagne de prévention sur la prostitution des mineur-es** dans le but :

- D'inciter les mineur-es à contacter les associations et dispositifs spécialisés à travers l'animation d'ateliers collectifs sur la thématique ;
- De sensibiliser les professionnel·les (en priorité des établissements scolaires, des foyers et des missions locales) et les outiller, en vue d'améliorer globalement les capacités de repérage, d'identification et d'accompagnement des mineur-es en situation de prostitution ou en risque de l'être.





La campagne de communication s'est traduite par la production de 4 vidéos d'animation, d'un livret d'information, de cartes de visite et d'un site internet dédié au projet. À l'issue de cette action, ce sont **près de 1 800 jeunes** et **500 professionnel-les** qui seront formé-es et/ou sensibilisé-es sur la thématique.

#### → **Mon corps, ton corps, nos droits**

Ce projet de **prévention autour des violences sexuelles intrafamiliales faites aux mineur-es** (commisses par des personnes majeures ou mineures), mené de mai 2022 à septembre 2023 avec le soutien du secrétariat d'Etat à l'Enfance, consiste à :

- Sensibiliser les élèves sur le respect de leur corps et du corps d'autrui, sur la protection et sur la connaissance de leurs droits ;
- Sensibiliser les personnels au repérage et à l'orientation des enfants victimes de violences sexuelles intrafamiliales ;
- Sensibiliser les parents par le biais des associations de parents d'élèves ;
- Outiller les professionnel-les pour faciliter ou permettre le repérage des situations de violences sexuelles intrafamiliales.

Ce projet vise à renforcer les interventions en écoles primaires réalisées par les CIDFF (juristes et psychologues) de Vendée, Yonne, Bouches-du-Rhône/Arles, Haut-Rhin, Aveyron et Gironde avec, a minima, une école du département (zone rurale ou urbaine). La préparation de ces interventions a été enrichie par l'usage de plusieurs outils tels que l'ouvrage *Et si on en parlait* et la brochure *Quand on te fait mal* de l'association Mémoire Traumatique et Victimologie. Au mois de mars 2023, ce sont déjà **11 écoles** qui sont partenaires du projet.

#### → **Développement de l'accès aux droits en milieu rural (ANCT) – Point Infos Femmes**

Ce projet d'ouverture, en zones très rurales, de points d'information sur les droits des femmes et des familles a pour objectif principal de développer **la méthode de « l'aller vers » en direction des publics éloignés des centres urbains**. Pour améliorer l'information et l'orientation des femmes victimes de violences dans les territoires ruraux, les 6 CIDFF participant à ce projet (Haute-Corse, Hautes-Alpes, Saône-et-Loire, Orne, Tarn et Eure-et-Loir), se sont engagés dans un travail partenarial avec les Maisons France Service en milieu rural sur le département.

Entre mars 2022 et mars 2023, les CIDFF ont reçu **173 personnes individuellement** (80% de femmes, dont la majorité n'ayant jamais eu de contacts avec les CIDFF) dans le cadre de **17 permanences** créées ou renforcées. **48 professionnel-les** et **180 élèves de collèges** ont été formé-es ou sensibilisé-es à la thématique.

Au dernier trimestre 2022, la FNCIDFF a participé à deux groupes de travail en vue de la préparation du nouvel Agenda Rural 2023.

#### → **Droits et Citoyennes**

Les CIDFF de Nord/Flandres, Calvados, Limousin, Centre Val-de-Loire et Guadeloupe mènent le projet « Droits et Citoyennes » entre juin 2022 et juin 2023. Soutenu par la Fondation Orange, le projet vise à animer des ateliers numériques à destination d'un public de femmes bénéficiaires du RSA ou de la prime d'activité à partir d'un jeu numérique « Femmes et citoyennes ». L'objectif est de travailler avec un public non ou peu averti sur les notions d'égalité et de citoyenneté et de favoriser la montée en compétences des bénéficiaires concernant l'usage des outils numériques.

### → Info Proche Aidant-es – Horizons emploi

Le projet **Info proche aidant-es – Horizons emploi**, démarré en septembre 2022 en collaboration avec AG2R LA MONDIALE, fait intervenir 10 CIDFF qui reçoivent des proches aidant-es, principalement des femmes, souvent invisibles et qui rencontrent des difficultés particulières les rendant souvent vulnérables. Il s'agit des CIDFF de Meurthe-et-Moselle, Vendée, Bas-Rhin, Aude, Eure, Seine-Maritime, Yvelines, Pyrénées-Orientales, Nord/Flandres et Ile-et-Vilaine. Le projet vise, pour les personnes accompagnées, **la reprise de confiance en soi, en son avenir professionnel et le changement de regard sur le rôle d'aidant-e** et, pour les acteurs et actrices du monde médico-social et socio-économique, **la valorisation et la reconnaissance de cette expérience comme vectrice de compétences**.

Les CIDFF accompagnent, jusqu'en octobre 2023, et sur une période de 6 mois, une **dizaine de proches aidant-es de manière individuelle** (à travers notamment des bilans d'orientation) **et collective** (à travers des ateliers concernant l'articulation des temps de vie, l'accès au numérique, à l'activité sportive, etc). Les professionnel·les des CIDFF mènent également des interventions collectives auprès des acteurs et des actrices du territoire dans le but de favoriser le partage d'expérience entre structures et la prise de conscience concernant les aptitudes professionnelles générées par la situation d'aidance.

### → #NegoTraining

Le projet #NegoTraining a été élaboré en collaboration avec la Chaire RSE d'Audencia dans le but d'**agir sur la réduction des inégalités salariales** entre les femmes et les hommes **en outillant les femmes pour mieux négocier** leur salaire, leur accès à la formation et leur accès à des financements lors de situation de création d'activité/entreprise.



Pensée à destination d'un public de cadres, d'étudiantes et/ou de jeunes diplômées, la méthodologie a été adaptée au public reçu dans les CIDFF, en particulier aux femmes les plus éloignées de l'emploi. 7 CIDFF (Var, Rhône-Arc-Alpin, Puy-de-Dôme, Nord Territoires, Bouches-du-Rhône/Phocéen, Maine-et-Loire, Côtes d'Armor) ont expérimenté le projet entre juin 2022 et mai 2023 en animant **78 ateliers collectifs #NegoTraining** auprès de **520 femmes**.

### → Insertion femmes étrangère – IFE

Entre janvier 2022 et mars 2023, **2 FR-CIDFF et 7 CIDFF** ont pris part au projet IFE mis en place en collaboration avec la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (DIAN) dans l'objectif de **créer un parcours d'accompagnement global et renforcé** pour l'insertion sociale et professionnelle des femmes primo-arrivantes.

Pour la deuxième édition de ce projet, les FR-CIDFF Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes se sont chargées de sensibiliser les professionnel·les à la question des violences faites aux femmes primo-arrivantes.

Les CIDFF d'Ardèche, Aube, Sarthe, Territoire de Belfort, Aude, Cher et Somme ont accompagné **56 femmes** dont 16 bénéficiaires de la protection internationale, au travers de **124 entretiens individuels** sur leur projet professionnel et **59 ateliers collectifs** sur des thématiques variées (élargissement des choix professionnels, articulation des temps de vie et parentalité, citoyenneté et valeurs de la République, préparation de CV et lettre de motivation, etc). Afin de permettre la montée en compétences des professionnel·les des CIDFF qui accueillent les femmes étrangères, la FNCIDFF a proposé **5 formations** en 2022 en matière de droit international privé et de droit des étrangers. Un livret « Travailler en France – Livret à destination des femmes étrangères primo-arrivantes » a été réalisé et diffusé auprès du réseau.

### → **Violences au sein du couple : on en parle au travail ?**

Le projet « Violences au sein du couple : on en parle au travail ? », soutenu par le SDFE, a été conçu en avril 2022 dans l'objectif de favoriser **la montée en compétences des professionnel·les** du réseau de CIDFF concernant la lutte contre les violences conjugales, et en particulier l'accompagnement des entreprises dans la prise en compte de leurs salariées victimes. Une méthodologie pour accompagner les entreprises, en particulier les TPE et PME, a été conçue avec Séverine Lemièrre, maîtresse de conférences à l'IUT Paris Descartes et présidente de l'association FIT – Une femme un toit, et Louise Miragliese, cadre socio-éducative et formatrice à l'association FIT – Une femme un toit dans le cadre d'une expérimentation menée avec 7 CIDFF.

Les CIDFF de Meurthe-et-Moselle/Sud, Gard, Haute-Loire, Aveyron, Guyane, Nièvre et Vendée, épaulés par les CIDFF d'Aude et de Seine-Saint-Denis, ont ainsi sensibilisé **232 salarié·es** de secteurs d'activité différents sur le repérage, la protection et l'orientation de leurs collaboratrices victimes de violences au sein du couple. Un séminaire de restitution de la méthodologie et des expérimentations menées par les CIDFF s'est tenu à la Cité Audacieuse le 30 novembre 2022. Cet évènement fut l'occasion de présenter le **guide méthodologique à l'usage des CIDFF** concernant l'accompagnement des entreprises dans la prise en compte des salariées victimes de violences conjugales.



### → **TouteSport – Journée de restitution**

Le contexte sanitaire n'ayant pas permis de l'organiser plus tôt, la journée de restitution du projet TouteSport s'est déroulée le 28 mars 2022. Lancé en 2016, ce projet phare qui fait du sport un outil d'éducation à l'égalité, de lutte contre les violences et d'accompagnement des femmes vers l'emploi, a impliqué plus de 25 CIDFF et a permis à 500 femmes d'être actrices du projet.

La journée de restitution a réuni plus de 80 femmes impliquées dans le projet, des professionnel·les des CIDFF qui les ont accompagnées et des partenaires, en présence d'Anaëlle Le Blévec, championne de France de Parasurf en 2017 et marraine du projet et de Gaëlle Sempé, sociologue, de l'université de Rennes 2. Cette journée a permis de partager de nombreux témoignages, de diffuser le documentaire *Gagner des centimètres*, réalisé en 2021 et de transmettre aux CIDFF présents un kit pédagogique intitulé « Fémina Sport » créé dans le cadre d'un consortium d'associations composé de l'UFOLEP, de la FNCIDFF, du Musée National du Sport, de la Fondation Alice Milliat et du Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport de l'Université Lyon 2.



Restitution journée TouteSport, 28 mars 2022



## Une nouvelle stratégie pour la rénovation des services emploi/BAIE

Parce que l'autonomie économique est une composante essentielle de l'autonomie globale des femmes, le développement des BAIE et des services emploi est un enjeu stratégique pour le réseau. Plusieurs actions ont été menées pour renforcer les BAIE et les services emploi et pour développer les actions en faveur de l'insertion professionnelle des femmes. Un soutien spécifique du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, permettra, à horizon 2027, de doter l'ensemble des CIDFF d'un service emploi/BAIE. En 2022, **un état des lieux** des activités existantes au sein des CIDFF en matière d'emploi a été réalisé. Il montre que :

- 77 CIDFF proposent un service emploi/BAIE;
- Tout au long de l'année, ces services emploi/BAIE ont informé individuellement 11019 personnes;
- Parmi ces personnes, 8566 ont bénéficié d'un accompagnement (dont 91% de femmes), ce qui représente 29737 entretiens de suivi;
- 6 nouveaux services emploi/BAIE créés en 2022.

Afin de renforcer les compétences des équipes des secteurs emploi, la FNCIDFF a mis en place une **offre de formation spécifique**, avec notamment des formations sur les thèmes suivants :

- La réglementation de la formation : état du droit;
- L'accompagnement des femmes en situation de burn-out;
- L'accompagnement du public à l'élargissement des choix professionnels;
- La méthode d'Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP).

Au total, 416 heures de formation relatives à l'emploi ont été dispensées au cours de l'année pour 33 salarié-es. La FNCIDFF poursuit son appui technique aux CIDFF sur le sujet (accompagnement, instances nationales dédiées à l'emploi) et met en œuvre des projets structurants et innovants, comme le projet #NégoTraining, présenté p.10.

### FOCUS SUR... Les services emploi/BAIE

Une enquête réalisée par la FNCIDFF auprès du réseau au printemps 2022 a permis de dresser une cartographie précise des services emploi/BAIE et d'identifier les axes stratégiques de soutien et de développement de ces services. Ainsi, il apparaît que les services emploi/BAIE accompagnent différents types de publics, dont en particulier :

- Les femmes sans emploi et éloignées de l'emploi;
- Les femmes victimes de violences au sein du couple;
- Les femmes primo-arrivantes;
- Les femmes monoparentales.

Dans le cadre d'une approche transversale, individualisée et sans limite de durée, les conseillers et conseillères en insertion professionnelle proposent un accompagnement individuel, à travers différentes méthodes comme l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la réalisation de bilan de compétences. Leur accompagnement vise à lever les différents freins à l'emploi, dont la garde d'enfants.

En matière d'actions collectives, les services emploi/BAIE organisent des ateliers, allant d'une à cinquante sessions par an, sur des thématiques variées, comme l'égalité professionnelle et la mixité des métiers, l'estime de soi et la confiance en soi, la découverte du numérique, notamment à usage de recherche d'emploi, la garde d'enfants et l'articulation des temps de vie, le repérage et la valorisation des compétences.

Ainsi, les services emploi/BAIE des CIDFF ont développé une réelle expertise dans l'accompagnement des femmes vers l'emploi et la formation. Ils mettent en place des actions individuelles et collectives très ciblées, visant à la levée des freins périphériques et répondant aux besoins des différents types de publics.

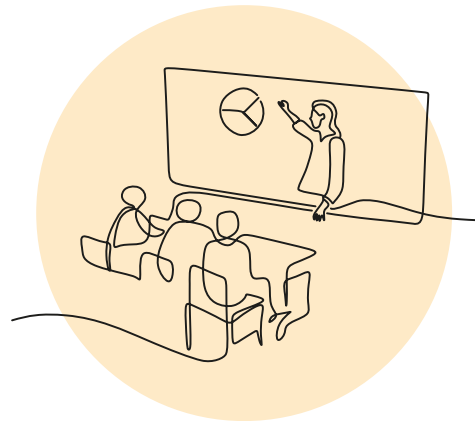




# RENFORCER & ANIMER

## La mission de renforcement de capacité de la fédération nationale

Le rôle de la Fédération nationale est de renforcer la capacité d’agir des CIDFF et des FR-CIDFF. Pour cela, elle met en œuvre un programme de formation ambitieux et adapté, elle produit des outils utiles pour l’information des publics, elle met également à disposition des ressources et vient en appui aux CIDFF, notamment aux CIDFF en difficulté.



### **Un programme de formation ambitieux et adapté**

#### **Un catalogue de formation adapté aux besoins des CIDFF**

Sur la base d’une consultation du réseau, la FNCIDFF a proposé aux CIDFF une offre de formation composée de 30 formations dont 11 nouveautés, notamment :

- Les incidences patrimoniales de la rupture du couple ;
- Regroupement familial et nationalité ;
- Accompagner les femmes en situation de burn-out ;
- Comprendre le psychotraumatisme et ses conséquences ;
- Enfants exposés aux violences au sein du couple et parentalité ;
- Optimiser son temps en contexte de travail tendu.

La FNCIDFF a par ailleurs proposé en cours d’année des formations supplémentaires, soit pour impulser de nouvelles actions dans les CIDFF et FR-CIDFF (par exemple avec la formation « Média training s’exprimer, argumenter, débattre »), soit pour permettre à un plus grand nombre de stagiaires d’accéder à une formation complète (comme ce fut le cas avec la formation « ADVP et la démarche éducative expérientielle en orientation »).

#### **L’accessibilité des formations renforcée**

Afin de faciliter l’accès des membres du réseau à la formation, la FNCIDFF a mis en place 10 formations décentralisées en région :

- En région Provence-Alpes-Côte d’Azur : Soutenir le développement de la confiance en soi chez les femmes accompagnées dans un CIDFF ;
- En région Bourgogne-Franche-Comté : Formation pour les formatrices et formateurs : acquérir une méthodologie d’animation ;
- En région Hauts-de-France : Intégrer la question de la masculinité dans les interventions en milieu scolaire ;
- En région Bretagne : Accompagner les femmes victimes de violences sexistes, Lutter contre le viol : dépister, prendre en charge, prévenir ;
- Au CIDFF du Haut-Rhin : Améliorer sa communication en interne et externe du CIDFF (2 sessions) ;
- Au CIDFF du Val d’Oise : Prévenir et gérer les situations d’agressivité avec le public ;
- Au CIDFF du Val-de-Marne : Prévenir et gérer les situations d’agressivité avec le public ;
- Au CIDFF de Haute-Corse : Genre et inégalités.

Par ailleurs, toujours dans la perspective de faciliter l’accès à la formation, de limiter les frais de déplacements et d’hébergements des CIDFF et de faciliter l’équilibre vie professionnelle-vie personnelle des stagiaires, la FNCIDFF continue de déployer des formations qui se tiennent totalement ou partiellement en distanciel. Les stagiaires manifestant en parallèle une lassitude quant aux formations en classe virtuelle, la FNCIDFF a proposé des formats



qui articulent un temps de présentiel et un temps distanciel. Le présentiel permet aux stagiaires d'acquérir les bases théoriques et de faire connaissance. Le temps distanciel permet quant à lui des retours sur pratiques, généralement sur une ou deux demi-journées, favorisant la mise en œuvre de la formation.

### La qualité de l'offre de formation améliorée

Afin de soutenir les CIDFF et les FR-CIDFF concernés par la préparation des audits de surveillance Qualiopi, la FNCIDFF a signé le 7 juillet 2022 un avenant permettant de prolonger l'accord-cadre du 30 juillet 2020 avec CERTUP MAIEUTIKA. Ce renouvellement de l'accord donne notamment accès aux CIDFF et aux FR-CIDFF à :

- Une académie vidéo accessible en ligne, proposant des exemples et des cas concrets pour maîtriser au mieux le référentiel ;
- Un test d'auto-positionnement pour que FR-CIDFF et CIDFF puissent se situer par rapport au référentiel.

### Des outils pertinents produits tout au long de l'année

Pour accompagner le réseau dans la mise en œuvre de son activité, la Fédération nationale a produit ou mis à jour différents outils destinés soit aux professionnel·les des CIDFF, soit au public accueilli dans des champs d'intervention des CIDFF.

#### Accès au droit :

- Réalisation de 9 Points d'actualité juridique mensuels (veille juridique, législative, réglementaire et jurisprudentielle)

#### Aidance :

- Actualisation et impression de la plaquette *Proche aidant·e, vous avez des droits*.

#### Parentalité et couple :

- Réalisation de 4 plaquettes « memo » à destination du public, destinées à être remises en fin d'entretien par les juristes portant sur :
  - L'autorité parentale ;
  - Le concubinage, ses incidences et sa rupture ;
  - Le mariage, ses incidences et sa rupture ;
  - Le Pacs, ses incidences et sa rupture.
- Réalisation et impression du guide repère *Femmes et monoparentalité: le choix de l'emploi* (voir p. 19).

### Droit des étrangers et droit international privé :

- Actualisation de la fiche-droit *La filiation en DIP*;
- Réalisation du livret *Travailler en France - Livret à destination des femmes étrangères primo-arrivantes*.
- 6 cas pratiques en droit des étrangers et DIP ont été publiés dans le CIDFF infos et mis en ligne dans l'espace juridique du Centre de ressource



### Violences faites aux femmes :

- Refonte et impression de la plaquette et de l'affiche sur les cyberviolences;
- Traduction de la Z-card en 4 langues (anglais, espagnol, arabe, chinois);
- Traduction en ukrainien de la plaquette *Violences au sein du couple - Toutes les femmes ont des droits*.



### Des ressources adaptées aux CIDFF

#### Veille législative

La FNCIDFF assure une veille de l'actualité juridique et jurisprudentielle dans les principaux domaines d'intervention des CIDFF afin d'informer et d'accompagner les juristes qui interviennent sur le terrain directement auprès des femmes.

La FNCIDFF publie mensuellement sur le Centre de Ressources au sein de l'espace Juridique un « **Point d'actualité juridique** », rédigé par les conseillères techniques, qui offre aux juristes du réseau une veille juridique (législative, réglementaire et jurisprudentielle) portant sur l'actualité en lien avec le droit des femmes et des familles: droit de la famille, droit social, droit international privé, droit des étrangers, droit pénal, violences intrafamiliales. **9 Points d'actualité juridiques ont été mis en ligne en 2022.**

#### Documentation et Centre de ressources

Les documentalistes de la FNCIDFF mettent à disposition des professionnel·les du réseau des ressources adaptées et pertinentes: elles réalisent une veille documentaire, développent des recherches thématiques sur des nouveaux sujets qui mobilisent le réseau. Toute l'année, elles font des recherches documentaires afin de répondre aux demandes des professionnel·les du réseau des CIDFF.

#### La documentation en chiffres :

- 12 dossiers documentaires réalisés pour les formations dont 5 nouveaux et 7 mis à jour;
- 6 numéros du *CIDFF Infos* (magazine du réseau des CIDFF);
- 5 numéros de *L'Info de la FNCIDFF* (newsletter).



## Une animation de réseau dynamique

### **Des temps de travail collectifs et d'échanges pour répondre aux besoins des CIDFF et faire réseau**

#### **Commissions / Groupes de travail / Journées thématiques**

La Fédération nationale propose et organise différents temps de travail et d'échanges avec le réseau, sous la forme de commissions, groupes de travail et journées thématiques et webinaires.

**Le Centre de ressources :** 5 espaces, plus de 44 600 documents en ligne.

L'espace Fédéral a été enrichi de deux rubriques spécifiques relatives aux 50 ans des CIDFF et au plaidoyer. Dans l'espace Presse réseau, l'accès aux documents a été amélioré.

En 2022, l'activité du service documentation a également été tournée vers la célébration des 50 ans des CIDFF :

- Traitement des archives: inventaires, état des lieux, recrutement et encadrement d'une stagiaire en charge de la question des archives;
- Livre « 50 ans d'histoire des droits des femmes »: participation au groupe de travail, travaux de recherches pour Séverine Liatard, autrice du livre;
- Festival « 50 heures pour les droits des femmes »:
  - création d'un espace jeux pour les petit-es et les grand-es;
  - création d'outils comme un panneau d'information sur les CIDFF et une exposition réalisée avec nos archives.

Les commissions assurent un rôle de consultation entre les CIDFF et la FNCIDFF, en facilitant l'échange d'information sur nos principaux domaines d'intervention. Elles permettent de faire remonter les besoins du public, ainsi que les besoins des CIDFF en termes de formation, de mise à disposition d'outils méthodologiques, de partenariats. Elles sont consultées pour la création d'outils. Elles sont animées par une ou plusieurs conseillères techniques et composées de professionnel·les des CIDFF représentatifs de la diversité du réseau.

En 2022, les commissions étaient composées des CIDFF suivants:

- Commission « Droit de la famille »: Pas-de-Calais/ Arras, Vendée, Doubs, Loiret, Nord/Lille, Val-de-Marne, Puy-de-Dôme, Seine-Saint-Denis, Oise, Mayotte. La commission s'est réunie deux fois en 2022.
- Commission « Emploi-crédation d'entreprise »: Aude, Bas-Rhin, Cantal, Morbihan/Côte d'Armor, Drôme, Gironde, Hérault, Limousin, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Pyrénées-Orientales, Seine-Saint-Denis. La commission s'est réunie quatre fois en 2022.
- Commission « Lutte contre les violences »: Meurthe-et-Moselle/Lunéville, Loire-Atlantique/Nantes, Pyrénées-Orientales, Paris, Seine-Saint-Denis, Loiret, Seine-Maritime, Val-de-Marne, Calvados, Gironde, Allier, Oise. La commission s'est réunie deux fois en 2022.





Chaque année, grâce à leurs travaux, les commissions identifient des sujets qui nécessitent d'être approfondis lors de journées thématiques. Lors de ces journées thématiques, la FNCIDFF mobilise autour de tables-rondes des expert-es, chercheur-euses, universitaires, afin de permettre aux professionnel-les du réseau d'enrichir leur pratique professionnelle. En 2022, Les journées thématiques suivantes ont été organisées :

- 30 novembre 2022: restitution de la méthodologie du projet « Violences conjugales, on en parle au travail ».
- 14 décembre 2022: journée thématique consacrée à l'adoption intitulée « L'ouverture de l'adoption à tous les couples: quels impacts sur les femmes? ».

Par ailleurs, des groupes de travail dont les objectifs sont similaires à ceux des commissions, mais dont les thématiques évoluent au gré des besoins du réseau des CIDFF, sont également organisés par la FNCIDFF :

- Groupe de travail « Droit international privé (DIP) et droit des étrangers », composé des CIDFF suivants: Haute-Garonne, Hauts de Seine-Nanterre, Bouches du Rhône-Phocéen, Rhône, Meurthe et Moselle-Nancy, Bas-Rhin, Paris, et Mayenne. Le groupe de travail s'est réuni quatre fois en 2022.
- Groupe de travail « Mineur-es co-victimes de violences » composé des CIDFF suivants: Ardèche, Aube, Aude, Indre et Loire, Corse du Sud, Gers, Haute-Saône, Haut-Rhin, Meurthe et Moselle/Longwy, Tarn et Garonne. Le groupe de travail s'est réuni 3 fois en 2022.
- Groupe de travail « SAVS »: ce groupe de travail réunit l'ensemble des CIDFF labellisés « Services spécialisés d'aide aux femmes victimes de violences sexistes ». Une réunion s'est tenue en 2022.
- Groupe de travail « Dispositifs et mesures de protection »: le groupe réunit l'ensemble des CIDFF porteurs d'un dispositif de protection. Deux réunions se sont tenues en 2022.

- Groupe de travail « Dialogue & Solidarité »: le groupe réunit les CIDFF porteurs d'un espace Dialogue et Solidarité, à savoir ceux de Maine-et-Loire, Gironde, Charente, Ille-et-Vilaine, Seine-Maritime, Haut-Rhin, Rhône, Aube, Hérault, Nord, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne, Puy-de-Dôme. 4 réunions ont eu lieu. Dans le cadre de la convention de partenariat signée en 2013 avec l'association Dialogue & Solidarité, les CIDFF animent 13 des espaces Dialogues & Solidarité sur les 15 existants. Ces espaces sont des lieux d'accueil pour les personnes en deuil de leur conjoint-e ou de leur partenaire. Ils proposent aux personnes en situation de veuvage des temps de parole et de partage d'expérience afin d'être soutenues dans le processus de deuil. Ce partenariat favorise une prise en compte globale des femmes et des hommes en situation de veuvage.

### Tour des régions

Entrepris en 2021 afin de permettre à la présidente et la directrice de la Fédération nationale de rencontrer les équipes salariées et les élu-es des CIDFF, le Tour des régions s'est poursuivi en 2022 avec la volonté de faire le lien entre les enjeux nationaux et les enjeux locaux, d'identifier les spécificités locales, les bonnes pratiques et les innovations.

En 2022, 4 régions ont été visitées, avec l'appui des FR-CIDFF dans l'organisation de ces déplacements: Normandie, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes.



*Tour de région  
en Auvergne-Rhône-Alpes,  
Aurillac, 6 juin 2022*

## **Poursuite du renforcement de l'échelon régional**

La Fédération nationale a poursuivi en 2022 le soutien aux fédérations régionales, qui doivent faire face à plusieurs enjeux pour répondre à leurs missions :

- Représenter les CIDFF auprès des conseils régionaux et des administrations régionales ;
- Coordonner l'action des CIDFF en lien avec les politiques publiques régionales, dans les domaines de l'emploi et la formation, l'éducation, la prévention santé ;
- Piloter des projets régionaux, répondre à des appels à manifestation d'intérêt ou appels à projets européens, nationaux ou territoriaux ;
- Favoriser la mutualisation des savoir-faire développés par les CIDFF auprès des différents publics accompagnés et informés, mais aussi auprès des entreprises, des organismes de formation, des établissements scolaires et des universités ;
- Contribuer à l'échange d'informations entre les CIDFF et le réseau déconcentré du Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes et la FNCIDFF.

Le défi pour les FR-CIDFF est important, car l'échelon régional pilote l'organisation des politiques publiques décentralisées et déconcentrées.

C'est pourquoi, la FNCIDFF et les fédérations régionales ont élaboré avec le SDFE un cahier des charges permettant de structurer l'action des FR-CIDFF, pour renforcer leurs capacités d'agir, permettre de développer l'animation régionale et proposer un appui de proximité aux CIDFF. Ce cahier des charges a permis la mise en place de 12 conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) signées entre les DRDFE et les FR-CIDFF.

Pour la deuxième année consécutive, les FR-CIDFF ont bénéficié d'une subvention accordée par le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes pour le fonctionnement et la structuration de leur association.

Ainsi, en 2022, les FR-CIDFF comptent au total 23 ETP, contre 12 postes en 2021. L'arrivée de nouveaux et nouvelles professionnel·les a permis :

- De développer et/ou consolider des actions et de mieux coordonner les CIDFF ;
- De répondre de façon plus coordonnée et mieux adaptée aux besoins des territoires ;
- De renforcer les CIDFF départementaux en apportant des outils en termes de communication, en menant des actions communes, en créant des événements visant à améliorer la visibilité des CIDFF sur chacun des territoires.

## **Un soutien solide aux CIDFF en difficulté**

L'accompagnement des CIDFF en difficultés se déroule en concertation avec les services déconcentrés des droits des femmes et de l'égalité. Dans les situations les plus sensibles engageant la pérennité du CIDFF, le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes peut être associé à une étape de l'accompagnement.

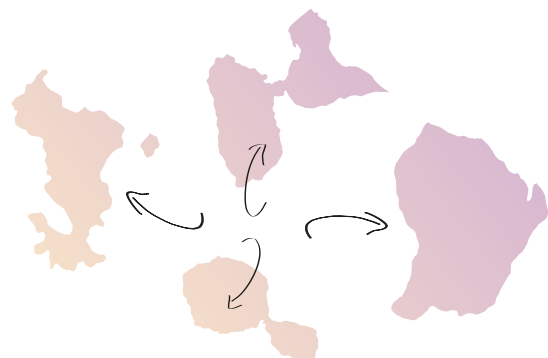
En 2022, l'accompagnement des CIDFF s'est traduit par :

- Une aide à la décision ou une réponse aux demandes spécifiques concernant des difficultés rencontrées par les présidences et les directions en termes de gestion financière et en termes de RH ;
- Un accompagnement à la vie statutaire et à l'organisation de l'association de manière générale et dans le cadre de l'agrément ;
- Un appui concernant les remontées d'informations demandées par la FNCIDFF ;
- Un accueil des nouvelles directions ou présidences de CIDFF ;
- Un renforcement des liens avec les financeurs, notamment avec le service déconcentré des droits des femmes.

## **Mise en place d'un appui renforcé aux CIDFF d'outre-mer**

L'animation et la coordination des CIDFF situés dans les outre-mer est spécifique du fait de la distance géographique et des décalages horaires. Cependant par le biais de visioconférences régulières, 3 rencontres ont eu lieu avec les 4 CIDFF : Guyane, Mayotte, Guadeloupe, Polynésie Française et la FNCIDFF afin d'échanger :

- Sur les difficultés rencontrées par les femmes ultramarines ;
- Sur les pratiques, notamment concernant les dispositifs d'aller-vers et les actions et dispositifs de lutte contre les violences, conformément aux demandes du ministère en charge de l'Égalité ;
- Les perspectives d'actions.





# FAIRE RAYONNER L'EXPERTISE DES CIDFF

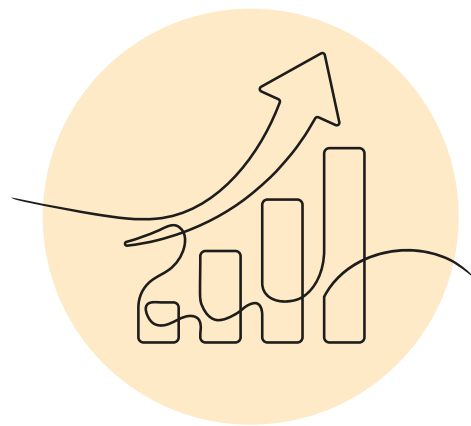
## Un rôle important de production de données et des connaissances

La FNCIDFF apporte une aide aux CIDFF dans l'utilisation de ces outils permettant la saisie des données relatives à leur activité, mais aussi à leur situation administrative et financière. **En 2022, le service statistique a apporté plus de 500 réponses aux CIDFF.**

### De nouvelles connaissances produites

La saisie des statistiques par les CIDFF donne un premier niveau d'information sur la situation des femmes venant s'informer sur leurs droits. Elle sert également à produire des analyses, ainsi que des notes et des contributions pour les auditions parlementaires ou la contribution à des groupes de travail ou instances nationales.

En 2022, la FNCIDFF a produit une note stratégique « État des lieux et perspectives de développement des services emploi/BAIE des CIDFF », ainsi qu'un guide sur les problématiques liées à la monoparentalité. Le guide *Femmes et monoparentalité: le choix de l'emploi*, rédigé en décembre 2022, propose des perspectives d'actions aux très petites, petites ou moyennes entreprises pour mieux prendre en considération les salarié-es à la tête d'un foyer monoparental. Les recommandations émises dans la deuxième partie du guide permettent d'imaginer des conditions de travail plus inclusives en portant une attention particulière aux problématiques qui impactent les salarié-es au plan personnel. Elles incitent à questionner les pratiques professionnelles et repenser les rapports entre salarié-es et employeur-es dans l'objectif de correspondre aux revendications actuelles de bien-être au travail. Le guide sera diffusé au courant de l'année 2023 auprès de notre réseau partenarial de TPE et PME ainsi que des entreprises partenaires du Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui l'a financé.



### Des enquêtes nationales pour répondre à des demandes spécifiques et alimenter notre plaidoyer

16 enquêtes nationales ont été réalisées auprès du réseau. Ces enquêtes ponctuelles permettent d'obtenir des informations précises et de s'appuyer sur l'expertise des CIDFF pour répondre à des consultations ou des auditions. En 2022, elles ont porté notamment sur les thématiques suivantes: actions menés pour le 8 mars et le 25 novembre; état des lieux des services emploi/BAIE et création d'entreprise; justice restaurative et violences faites aux femmes; enquête sur les «Maisons des femmes»; l'attribution de l'ordonnance de protection pour les femmes victimes de violences conjugales; le parcours des victimes au sein des gendarmeries; les permanences d'accès au droit/à l'information itinérantes; les Parcours de sortie de prostitution...



## Une position centrale d'aiguillon des politiques publiques

### **Contribution à des instances de travail nationales**

La contribution de la FNCIDFF au sein de plusieurs instances nationales permet de relayer l'expertise féministe développée par les CIDFF, sur les publics informés et accompagnés :

- Le CNAOP (Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles) ;
- Le CNOP (Comité National de l'Ordonnance de Protection) ;
- Le CNVIF (Comité National contre les Violences Intrafamiliales) ;
- Le comité de suivi du Grenelle sur les violences conjugales ;
- Le Comité d'évaluation des cours criminelles départementales ;
- Le Comité national de pilotage TGD (Téléphone Grave Danger) ;
- Le Comité opérationnel des prescripteurs habilités de la DGEFP ;
- Le Défenseur des Droits, Comité d'entente pour l'égalité entre les femmes et les hommes, ;
- Le Groupe de travail Violences faites aux femmes du ministère de la Justice ;
- Le HCEFH (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes) ;
- L'Instance nationale « Ruptures familiales » ;
- La MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains) ;
- La CNCDH (la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme).

### **Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme**

Par Arrêté du 12 novembre 2022, la FNCIDFF est devenue membre de la Commission Nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH). Ont été nommés pour une durée de trois ans, Clémence Pajot, directrice générale de la FNCIDFF, et Jacques Meyer, trésorier de la FNCIDFF, suppléant.

Fondée en 1947, à l'initiative de René Cassin, prix Nobel de la Paix, la CNCDH est l'institution nationale de protection et promotion des droits de l'Homme en France, accréditée auprès des Nations Unies.

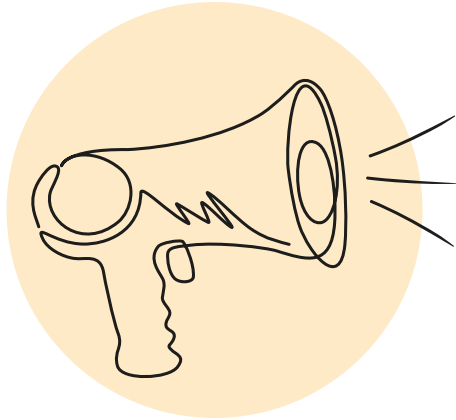
La CNCDH assure, en toute indépendance, un rôle de conseil et de proposition auprès du Gouvernement et du Parlement, dans le domaine des droits de l'Homme, du droit et de l'action humanitaire et du respect des garanties fondamentales accordées aux citoyen·nes pour l'exercice des libertés publiques et une mission de contrôle du respect par la France de ses engagements internationaux en la matière.

### **Le développement d'actions de plaidoyer**

A la suite de l'adoption d'une nouvelle stratégie de plaidoyer en 2022, une cellule plaidoyer au sein de l'équipe de la Fédération nationale a été mise en place pour produire des éléments de langage pour les rendez-vous avec les responsables politiques ou pour les interviews de médias, pour la préparation des auditions, la rédaction des communiqués de presse et la préparation de posts pour les réseaux sociaux.

Un réseau de référents et référentes Plaidoyer au sein du réseau a également été créé. Ainsi par leur intermédiaire, au lendemain des élections législatives, la FNCIDFF a proposé un courrier type afin que les CIDFF puissent prendre contact avec leurs député·es dès leur prise de fonction après les législatives.





Ainsi, en 2022, la FNCIDFF a participé à :

- 5 temps de travail avec les ministres en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes et leurs cabinets;
- 3 auditions parlementaires (commission des Lois sur la proposition de loi constitutionnelle visant à protéger et à garantir le droit fondamental à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception; Mission Solidarité, insertion et égalité des chances; Délégation Droit des femmes de l'Assemblée Nationale sur le programme 137);
- 3 rendez-vous avec des député-es sur des propositions de loi;
- 1 audition de la Cour des comptes pour une enquête portant sur le pilotage et le bilan de la mise en œuvre de la politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes 2017/2022.

La Fédération nationale a également participé à 8 différents temps de travail, réunions, événements de contribution à l'élaboration aux politiques publiques: sur les parcours de sortie de la prostitution, sur les droits des femmes en milieu rural, sur l'éducation à l'égalité, sur le Pack nouveau départ et sur la préparation du projet de loi sur l'asile et l'immigration.

*Train pour l'égalité, 7 mars 2022 :  
Anne Cécile Mailfert, Fondation des femmes,  
Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation, Jean  
Castex, Premier ministre, Elisabeth Moreno,  
ministre déléguée, chargée de l'Égalité fh,  
Clémence Pajot, FNCIDFF*

La FNCIDFF s'est associée ponctuellement avec d'autres associations féministes partageant les mêmes positions, pour certaines actions de plaidoyer ou pour des événements ponctuels. Ce fut le cas par exemple pour **Le Train pour l'égalité**, ou la signature de plusieurs tribunes communes :

- « Associations de lutte contre les violences faites aux femmes: Une revalorisation de nos métiers est urgente », *Le Monde, 11 octobre 2022*;
- « Candidats, engagez-vous sur les 10 mesures de notre plan d'urgence pour l'égalité femmes-hommes », *Le JDD, 5 février 2022*;
- Cosignature du *Manifeste abolitionniste pour les présidentielles et législatives en janvier 2022*.

Enfin elle a mené trois actions spécifiques de plaidoyer :

- Pour mettre en exergue les problèmes de financements de l'accompagnement des bénéficiaires des dispositifs Téléphone Grave Danger et Bracelet Anti-Rapprochement;
- Pour défendre une revalorisation des salaires des professionnel·les des CIDFF suite au Ségur des filières sanitaires et sociales;
- Une campagne Votez pour les droits des femmes dans le cadre des élections présidentielles.



## Campagne Votiez pour les droits des femmes

Une campagne de communication a été conçue pour porter **la question des droits de femmes dans le débat politique des élections présidentielles**. Intitulée « Votiez pour les droits des femmes », elle s'est déclinée à travers 8 visuels avec une thématique propre à chacun (précarité, cybersexisme, féminicides, santé...).

L'objectif : inciter les femmes et les hommes à **voter en prenant en compte la place des droits des femmes** dans les programmes des candidat·es. La FNCIDFF a également rencontré les équipes de campagne des candidat·es à la présidentielle afin de leur présenter **des mesures pour enrichir leur programme** sur les différents domaines liés aux droits des femmes. Un document de synthèse rassemblant l'ensemble de ces propositions a été élaboré et diffusé.

Sur les réseaux sociaux, la campagne a touché près de 250 000 personnes. Elle a été relayée par de nombreuses personnalités politiques, publiques et des associations comme Nous Toutes, Osez le féminisme!, la FNSF, le GAMS, la Fondation des Femmes, La Cimade, etc.



## Une communication renforcée

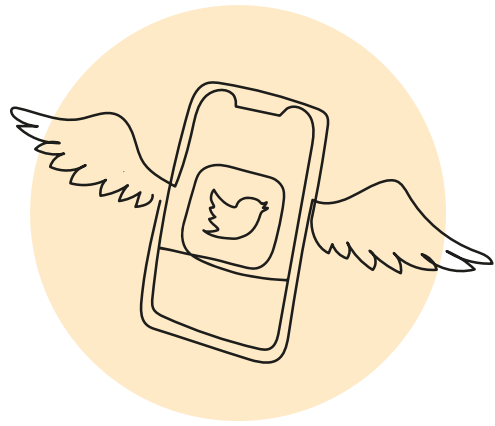
### **Un nouveau site internet plus moderne pour une meilleure visibilité des CIDFF et de la fédération**

Un nouveau site du réseau des CIDFF est en ligne depuis le 7 octobre 2022, date de l'ouverture du festival pour les 50 ans des CIDFF.

Ce site est principalement à destination du grand public. Portail d'information des CIDFF, il permet aux femmes qui en ont besoin d'identifier facilement les CIDFF à proximité de chez elles. De nouveaux espaces favorisent la mise en avant des projets et événements liés à la vie des CIDFF, leurs domaines d'actions, les projets nationaux, les offres d'emploi, le plaidoyer, les actualités, etc. Des plaquettes d'informations sont à disposition, pour les professionnel·les comme pour le public à la recherche d'informations sur ses droits. Une carte interactive est accessible depuis toutes les pages, avec toutes les coordonnées et les domaines d'action de tous les CIDFF.

Il propose également aux CIDFF un accès direct à l'intranet par le bouton « espace CIDFF » ainsi qu'à la boutique.

L'univers visuel a été dynamisé, grâce aux visuels engagés et inclusifs de l'illustratrice féministe Anna Wanda Gogusey permettant de faire ressortir la dynamique de l'action des CIDFF à destination des femmes.



### **Une présence accrue sur les réseaux sociaux et dans les médias**

La Fédération nationale est bien présente sur la toile via ses comptes Twitter, Facebook, Instagram, LinkedIn et sa chaîne YouTube où son activité et son audience se développent fortement comme en témoignent les statistiques annuelles de progression suivantes (chiffres au 31/12/22) :

- **Facebook**: 1 275 nouveaux abonné·es sur l'année (4 370 au total au 31/12/22), soit **+ 41%**
- **Twitter**: 449 nouveaux abonné·es sur l'année (2 164 au total au 31/12/22), soit **+ 26 %**
- **Instagram**: 580 nouveaux abonné·es sur l'année (1 820 au total au 31/12/22), soit **+ 47%**
- **LinkedIn**: 2 623 nouveaux abonné·es sur l'année (4 842 au total au 31/12/22), soit **+ 118 %**

La Fédération nationale a été davantage visible dans les médias en 2022 avec 15 retombées presse au total :

- 5 articles de presse sur le festival ;
- 3 articles relatifs à la campagne *Votez pour les droits des femmes* ;
- 2 articles sur la participation du réseau au *Train pour l'égalité* ;
- 5 articles mettant en avant l'expertise de la Fédération nationale en matière de lutte contre les violences.



## Un festival inédit : 50 h pour les droits des femmes

Afin de célébrer les 50 ans des CIDFF, de faire le point sur l'avancée des droits des femmes et sur les combats qui restent à mener, un festival féministe « 50 h pour les droits des femmes » a été organisé les 7, 8 et 9 octobre à la Cité fertile de Pantin.

Lors des tables rondes et ateliers, les CIDFF ont partagé leur expertise avec d'autres associations féministes, des chercheuses, des autrices et des artistes engagées. Ce festival fut un moment convivial et fédérateur, mais aussi ludique et festif, pour le réseau des CIDFF et leurs partenaires, et pour le grand public.



Typhaine D.

**5 000**  
personnes accueillies pendant  
le festival, dont  
**550**  
professionnel·les et élu·es du réseau

En termes de contenu, le festival a proposé 9 tables rondes, 20 ateliers, 10 projections de films, 6h de vidéos sur les actions des CIDFF, un marché avec 20 créatrices, 90 intervenant·es, un village avec 8 associations féministes, un CIDFF reconstitué, un espace jeux, une avant-première exclusive de film, un stand up féministe, un DJ set, un studio de podcasts... L'ensemble des manifestations était gratuit.



Céline Foulc, directrice du CIDFF de Seine-Saint-Denis, Saadia, bénéficiaire du CIDFF de Seine-Saint-Denis, Isabelle Lonvis-Rome, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Valérie Péresse, présidente du Conseil régional d'Île-de-France et Danielle Bousquet, présidente de la FNCIDFF





CIDFF reconstitué avec Aline Faucherre,  
CIDFF de l'Hérault

En termes de communication le bilan est lui aussi très positif :

- Plus de 2 000 nouveaux abonné-es supplémentaires sur les réseaux sociaux uniquement sur le mois de septembre;
- Quelques retombées presse dans *Causette*, *Les Nouvelles News*, *Femmes d'ici et ailleurs*, *50/50 Magazine*, *Sortir à Paris*;
- La production de plusieurs outils pouvant être valorisés au-delà du festival:
  - Une identité graphique forte qui a été réutilisée par les CIDFF pour leurs événements anniversaires,
  - 6 h de film sur les actions des CIDFF: *50h des CIDFF* est diffusé sur notre chaîne YouTube,
  - Un film-souvenir de 4 mn et un album photo réalisés par Glanum qui rappellent les moments forts du festival,
  - Un film d'animation avec les grandes dates des 50 ans des CIDFF, qui a été diffusé en amont du festival et qui a été vu plus de 1 600 fois,
  - Des interviews de femmes reçues par les CIDFF et des « personnes mémoires » du réseau.



Un questionnaire de satisfaction a été diffusé auprès du réseau. Les répondant-es ont mis l'accent sur la richesse des débats et salué la qualité des intervenant-es. Les notions de fierté d'appartenance au réseau, d'échange et de convivialité sont celles qui sont les plus revenues dans les réponses apportées.



Les bénévoles du CIDFF de Côte d'Armor  
et Najat Vallaud-Belkacem





# Nos moyens



## UNE GOUVERNANCE QUALIFIÉE ET MOBILISÉE, AU SEIN D'UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

La gouvernance de la FNCIDFF se compose des instances suivantes :

→ **Le Bureau**, présidé par Danielle Bousquet, s'est réuni 6 fois en 2022.

Il était composé, au 1<sup>er</sup> juin 2022, des membres suivants : Danielle Bousquet, Jacques Meyer, Maryse Dubois, Martine Brunswig, Sylvaine Bossé, Teresa Hemar.



*Composition du Bureau au 1<sup>er</sup> juin 2023*



Danielle BOUSQUET  
Présidente



Jacques MEYER  
Trésorier



Arlette ARNAUD LANDAU  
Vice-présidente



Claudine RENARD



Marie-Christine CHEVALLIER

→ **Le Conseil d'administration** réunissant partenaires institutionnels, représentant-es du réseau et personnalités qualifiées s'est réuni à 3 reprises.

Instance de travail et de décision réunissant les représentant-es élu-es du réseau, 3 réunions du deuxième collège ont eu lieu en 2022.

→ Enfin, **le Comité Nationale de Liaison (CNL)**, instance centrale de coordination réunissant les coordinations des FR-CIDFF et des directions de CIDFF, s'est réuni à 5 reprises.



# UNE EXPERTISE SALARIÉE

L'expertise de la fédération nationale est portée par une équipe de 23 collaboratrices et collaborateurs, organisée en 4 pôles. En juin 2023, l'équipé est composée de :

## Direction et moyens généraux

**Clémence PAJOT**  
Directrice générale

**Amandine BERTON-SCHMITT**  
Directrice adjointe

**Céline CHERTEMPS**  
Assistante de direction

**Grégoire LERAY**  
Directeur administratif  
et financier

**Massoumeh SERESHGI**  
Comptable

**Stéphane ROUY**  
Employé polyvalent

## Formation, ressources et appui technique

**Mathilde SERRE**  
Responsable Ressources  
et appui technique

**Cynthia MARTIN**  
Conseillère tech. Accès au  
droit, Éducation à l'égalité

**Christine PASSAGNE**  
Conseillère tech. Accès  
au droit, Parentalité

**Alexia LEROND**  
Conseillère technique  
Lutte contre les violences

**Clara DUCOUX**  
Conseillère technique  
Emploi

**Marie-Pierre VAISSADE**  
Documentaliste

**Anne GUILLORE**  
Documentaliste

**Cyrille QUERTIER**  
Responsable Formation

**Désirée Beakou**  
Secrétaire

## Développement, suivi du réseau, études et statistiques

**Nora HUSSON**  
Responsable

**Céline BOURAND**  
Chargée des études

**Chloé CATEZ**  
Cheffe de projets

**Pauline EULOGE**  
Chargée d'exploitation  
statistiques

**Léa ROBERT**  
Assistante technique  
polyvalente

## Communication et plaidoyer

**Franck BENEÍ**  
Responsable

**Maé BOURIGAULT**  
Chargée de  
communication

**Barbara MOREAU**  
Infographiste



# DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS ET PRÉCIEUX

La FNCIDFF peut compter sur le soutien privilégié d'institutions publiques et en premier lieu du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, via le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, son financeur principal.



D'autres ministères, institutions et collectivités locales contribuent au financement de l'activité de la Fédération nationale :

- Direction Générale de la Cohésion Sociale - Sous-direction de l'enfance et de la famille ;
- Ministère de la Justice ;
- Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer ;
- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ;
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- Caisse Nationale des Allocations familiales ;
- Conseil régional Île-de-France ;
- Ville de Paris.



Enfin, des partenaires privés ont apporté cette année leur soutien à différentes actions portées par la Fédération nationale :

- Fondation des Femmes ;
- ONU Femmes France ;
- AG2R La Mondiale ;
- Fondation Orange ;
- Fondation RAJA ;
- RougeGorge Lingerie ;
- Marguerite et Cie.





JUIN 2023

Coordination et rédaction  
Amandine Berton-Schmitt

A participé à la rédaction  
L'équipe de la Fédération nationale des CIDFF

Maquette et mise en page  
Barbara Moreau

Illustrations  
Adobe Stock

Impression  
HelloPrint

**Fédération nationale des Centres d'Information  
sur les Droits des Femmes et des Familles**

7, rue du Jura, 75013 Paris

01 42 17 12 00 - [fncidff@fncidff.fr](mailto:fncidff@fncidff.fr)

[fncidff.info](http://fncidff.info)

